

L'Écho de Saint Simin



Feuille d'information municipale n° 15 - Juillet 2021

LE MOT DU MAIRE

Les contraintes sanitaires se lèvent progressivement. Il convient à la fois de prendre toutes les précautions nécessaires et de préparer un avenir meilleur. Nous devons organiser et impulser le redémarrage de nos activités économiques, culturelles et sociales. À son échelle, notre commune a un rôle à jouer.

Renforcer les liens sociaux

Nos fêtes, nos cérémonies, nos moments de convivialité reprennent progressivement. Il est nécessaire d'allier prudence et détermination. C'est pourquoi nous proposerons des festivités pour le 13 juillet ainsi que la reprise de notre désormais traditionnel barbecue de la convivialité en septembre. Préparées en concertation avec les services de la préfecture, ces manifestations seront adaptées aux éventuelles contraintes en vigueur au moment de leur déroulement.

Accélérer les chantiers en cours

L'année 2020 a été une année presque blanche sur la quasi-totalité des chantiers. Il est temps de reprendre. Programme voirie, rénovation du bourg... Nous allons mettre les bouchées doubles. Vous trouverez, dans ce petit journal, le détail des chantiers qui se poursuivent ou reprennent.

Vous le savez, j'ai fait le choix de concentrer mon action sur l'échelon local avec la ferme intention de faire de la politique autrement en renforçant les liens entre les élus et la population. Ensemble, nous tournerons notre village vers l'avenir avec confiance et détermination.

Denis la Mache

Maire de Saint Sigismond

RÉNOVATION DU BOURG

Le chantier de rénovation du bourg se prépare. La première consultation des habitants par questionnaire a été prise en compte, validée par le conseil municipal et intégrée dans l'étude de faisabilité. Une deuxième consultation aura lieu à la rentrée. Elle prendra la forme d'ateliers de travail. Sa vocation sera de préparer la commande que nous passerons à l'architecte urbaniste et paysagiste chargé de concevoir et de chiffrer le projet global.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Les travaux de toiture de l'église réalisés par l'entreprise Audouit sont maintenant achevés. Après de nombreuses péripéties liées à un mauvais état de la charpente, nous avons désormais un bâtiment en parfait état d'étanchéité. Nous allons pouvoir engager la restauration des parties intérieures (réfection de la voûte en bois, remplacement du chauffage au gaz obsolète par un chauffage électrique moderne et économe).

PROGRAMME VOIRIE

Ce sont presque 10 kilomètres de voirie communale qui sillonnent notre village. Chaque année, la municipalité assure la réfection des portions qui le nécessitent le plus afin de garder un revêtement dans le meilleur état possible. En 2021, plusieurs voies seront concernées : les rues de Bouloup, de l'Eau-Barrée, des Loges et une partie de la grand-rue du Coudreau seront refaites. Le halage de Courdault sera équipé pour n'être accessible qu'à pieds, à vélo ou à cheval (sauf riverains).

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Comme prévu, notre commune se verra équipée de la fibre optique à l'abonné en 2022. Chaque foyer de la commune aura donc la possibilité de souscrire un abonnement à la fibre. Les études préalables se poursuivent. C'est pour cela que nous pouvons voir des équipes de chantier inspecter nos câbles et nos poteaux téléphoniques. Dans les prochains mois, nous entrerons dans la phase opérationnelle qui consistera à remplacer les fils de cuivre par de la fibre optique.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

En 2020, pour faire face au remplacement de l'un de nos agents techniques, la commune avait passé un contrat avec une entreprise privée pour l'entretien de nos trottoirs, bordures et espace verts. Cette année, depuis le mois de juin, nous avons fait le choix de recruter un agent en emploi saisonnier afin de gagner en réactivité et en souplesse d'intervention. Notre objectif est d'apporter un service toujours plus performant dans un budget contraint.

PASSERELLE AUX ECLUZEUX

Pour donner suite au passage de deux membres du Conseil Municipal en fin d'année dernière qui ont pu constater l'état de délabrement avancé d'une des passerelles aux Ecluzeux (ce qui rend le passage en barque dangereux, voire impossible), M. le Maire est en relation avec l'exploitant agricole de la parcelle concernée pour déterminer la responsabilité des travaux de réparation à mener. Affaire à suivre.

INTERDICTION DE SAUTER DU PONT DE L'EMBARCADÈRE

Il est interdit de plonger du pont situé près de l'embarcadère sur la Route départementale. Pour le bien-être et la tranquillité de tous, la commune souhaite que chacun autour de ce site soit respectueux des voisins (pas de nuisances sonores) et de l'environnement (tri des déchets).

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les rencontres autour des jeux et de l'atelier couture ont été fortement perturbées par l'épidémie de COVID. Nous avons repris en service minimum au mois de mai avec 2 bénévoles, dans le respect des gestes barrières afin que les enfants puissent terminer leurs travaux de couture.

Nous espérons reprendre à la rentrée, avec de nouveaux bénévoles. Pour toute demande d'information, contactez Mme Eliane MONTAMAT au 09 67 49 27 42.

Les dates à retenir pour la prochaine année scolaire : 15/10 et 10/12 pour 2021 et 28/01, 01/04, et 20/05 en 2022

PERMANENCES MÉDIATION NUMÉRIQUE



Le Centre Socioculturel « Le Kiosque » propose désormais une permanence à Saint Sigismond le 4^{ème} jeudi du mois. Des professionnels

vous guideront dans vos démarches administratives. Ce dispositif est complété par une équipe de bénévoles de la commune qui se tiendront à la disposition des habitants.

Sur le même principe que celui du Transport solidaire, il est demandé de se signaler auparavant auprès de la mairie ou auprès de Mme Eliane MONTAMAT au 09 67 49 27 42

ANIMATIONS SENIORS

En partenariat avec la commune, le Centre Socioculturel « Le Kiosque » vous propose des ateliers WII et TABLETTES SENIORS. Ces ateliers animés par des jeunes en service civique vous permettront de découvrir les jeux sur console de salon et les fonctionnalités de la tablette.

N'hésitez pas à nous rejoindre le lundi de 10 h à 11 h 30 au Foyer Communal. Pour plus d'information contactez la mairie.

FOYER DE JEUNES

Notre village dispose d'un foyer des jeunes, qui a connu des moments de pleines activités, mais qui à ce jour n'est plus utilisé.

L'équipe municipale souhaite développer des actions en direction de la jeunesse de notre territoire. Des contacts ont donc été pris avec les communes voisines du Mazeau et de Liez, afin redonner Vie/relancer/redynamiser ce foyer.

Une enquête a été menée auprès des jeunes de Liez, du Mazeau et St Sigismond. L'équipe municipale tient à remercier les parents d'avoir relayé l'information du questionnaire et aux jeunes de l'avoir complété.

Une ouverture/porte ouverte du foyer des jeunes est programmée courant du mois septembre 2021 avec plusieurs animations.

La présence et l'implication de tous seront déterminantes pour la pérennité de cette belle expérience.

ATELIERS ENFANTS

L'association Arts et Loisirs se propose de mettre en place des ateliers « Travaux manuels » pour les enfants de la commune âgés de 6 à 14 ans. Ces ateliers démarreront le mardi 6 juillet à 14 h au local « Arts et Loisirs » (dans le bâtiment du foyer des jeunes à côté du foyer communal). Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact avec la mairie.

TRANSPORTS SOLIDAIRES

La commune propose toujours le service « TRANSPORT SOLIDAIRE ». Ce service s'adresse aux habitants de la commune ne disposant pas de moyens de locomotion et/ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire. Vous souhaitez plus d'information et/ou bénéficier de ce service, il vous suffit de contacter la mairie.

JOURNÉE CITOYENNE

Pour 2021, la date a été nationalement fixée au samedi 25 septembre. Cette année encore notre

commune s'inscrira dans le dispositif. Réservez dès à présent la date et n'hésitez pas à contacter la mairie dès maintenant si vous souhaitez participer.



MANIFESTATION DU 13 JUILLET

Après une année « blanche », la commune repart dans sa dynamique de convivialité et organise l'animation du 13 juillet. Alors, n'hésitez pas. Venez nous rejoindre à partir de 19 h 30 avec votre famille et vos amis pour le repas suivi du feu d'artifice et du bal populaire.

Des plateaux-repas sont proposés :

- **Plateau « adulte »** à 8,70 euros comprenant : tomate vinaigrette et thon, terrine maison avec cornichons, rôti de porc, terrine de légumes, fromage portion, tarte aux pommes.
- **Plateau « enfant »** à 5,00 euros Comprenant : 6 tranches de cervelas et cornichons, jambon blanc et petite poche de chips, tartelette.

Les réservations pour le repas du 13 juillet sont ouvertes en Mairie jusqu'au 8 juillet (chèque à l'ordre de la Charcuterie THOMAS).

Les boissons seront vendues cette année au profit de l'association « *Les baladeurs du marais* » (association communale de voitures anciennes).

Un apéritif sera offert par la commune de 19 h 30 à 21 h 30. À partir de 22 h 30 aura lieu la retraite aux flambeaux suivie vers 23 h du feu d'artifice puis d'un bal gratuit animé par **Marina Animations**. La brioche sera offerte par la commune.



Si le feu d'artifice ne pouvait avoir lieu pour raisons météorologiques, il serait tiré en fin de saison à une date communiquée ultérieurement.

BALADE DE L'OFFICE DE TOURISME

Le mardi 27 juillet 2021, l'office de tourisme proposera la balade annuelle « *de chemins d'eau en*

chemin de halage » à l'embarcadère de l'Autize. Cette promenade estivale est proposée aux touristes et à la population locale. À l'issue de la visite, la commune offre les rafraîchissements. Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme au 02.51.87.23.01

BARBECUE DE LA CONVIVIALITÉ

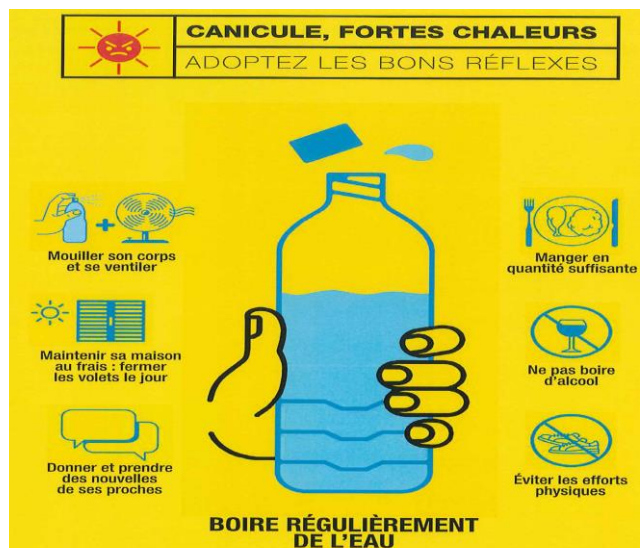


Dans un contexte de crise sanitaire qui nous invite à rester vigilants, la commune de Saint Sigismond espère bien pouvoir organiser son désormais traditionnel « barbecue de la convivialité » le 5 septembre prochain. Nous vous attendons nombreux pour cette 3e édition avec pour thème vestimentaire « rouge et blanc »... Pensez à ramener vos foulards !

CANICULE

De nouveau cette année, de fortes chaleurs sont prévues durant l'été. Un épisode de fortes chaleurs a d'ores et déjà eu lieu : pensez à vous hydrater, et à respecter les consignes ci-dessous.

En cas de malaise, appelez le 15. Pour de plus amples informations, composez le 0800 06 66 66.



Nous vous rappelons qu'il est possible de se faire inscrire en Mairie sur le registre nominatif recensant les personnes âgées, handicapées, fragiles ou isolées afin de pouvoir profiter d'une attention particulière.

Vous bénéficierez ainsi des visites à domicile et/ou des contacts réguliers mis en place par le CCAS en direction des personnes à risques pendant ces périodes critiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'une des dernières cabines téléphoniques de France encore en fonctionnement est à Saint Sigismond. Mais ses jours sont comptés. Bientôt, elle sera définitivement débranchée. La commune a néanmoins souhaité la conserver. Elle sera transformée en boîte à livres, complétant ainsi l'autre boîte à livres dont le succès ne se dément pas depuis de nombreuses années.



Selon l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage

Les activités de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tel que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectuées que :

- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

NB : Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par cet article.